

Thème 2

Texte rapporteur après plénière

Votants	Abs	NPPV	Exprimés	POUR	PC1	CONTRE	PC2
51	1	0	50	47	94,00%	3	6,00%

N°	Texte initial	Vos amendements académiques
001	Thème « Syndicalisation »	
002	Syndicalisation	
003		
004	Rapporteuses – Rapporteurs	
005	Sandrine Charrier, David Coronat, Frédérique Rolet, Sophie Vénétitay	
006		
007	Depuis le dernier congrès, le nombre de syndiqués continue de diminuer.	Depuis le dernier congrès, le nombre de syndiqués continue de diminuer. <i>Depuis plusieurs années, la syndicalisation des actifs, des actives et des retraité.e.s s'avère plus difficile.</i>
008		
009	Ce phénomène s'est amplifié depuis le début de la pandémie en 2020.	<i>La fermeture des établissements scolaires a restreint notre présence militante de terrain et a souvent empêché l'action collective des équipes. Or ce sont des leviers de syndicalisation importants.</i>
010		
011	Plusieurs explications à cela : la difficulté de réunir les collègues dans les établissements, un réseau de S1 moins dense, une charge de travail accrue qui pousse les collègues à se détourner des pratiques syndicales, l'imposition de réformes contestées dont celle de la loi de transformation de la Fonction publique (TFP).	Plusieurs <i>D'autres</i> explications à ces difficultés de syndicalisation <i>existent</i> : la difficulté de réunir les collègues dans les établissements, un réseau de S1 moins dense, une charge de travail accrue qui pousse les collègues à se détourner des pratiques syndicales, <i>et</i> l'imposition de réformes contestées dont celle de la loi de transformation de la Fonction publique (TFP). <i>qui ont favorisé l'autonomie des établissements. Ces réformes ont accompagné le développement de pratiques managériales isolant davantage les collègues, atomisant les collectifs de travail, affaiblissant les formes de solidarité et détruisant les garanties collectives.</i>
012		
013	Le SNES-FSU doit absolument trouver les moyens de renforcer son audience et le nombre de ses syndiqués.	Le SNES-FSU doit absolument trouver les moyens de renforcer son audience réseau de S1 <i>et d'augmenter le nombre de ses syndiqué.e.s.</i>
014		
015	Notre conception du syndicalisme est fragilisée par la loi de transformation de la	Notre conception du syndicalisme est fragilisée par <i>Le syndicalisme doit faire</i>

	Fonction publique.	<i>face à</i> la loi de transformation de la Fonction publique.
016		
017	En minorant le rôle des CAP et en réduisant leur nombre, en diminuant le nombre d'élus, la loi TFP a des conséquences négatives sur le travail au plus près des personnels.	En minorant le rôle des CAP et en réduisant leur nombre, en diminuant le nombre d'élus, la loi TFP <i>nous oblige à réorganiser notre travail au plus près des collègues tout en continuant à porter le nécessaire rétablissement de toutes les compétences des CAP.</i>
018		
019	Dans ce contexte nouveau, quel rôle peut jouer le Snes-FSU pour les collègues sur les questions de carrière et de mouvement ?	<i>Dans ce contexte nouveau, le rôle des militant.e.s n'a pas diminué bien au contraire. Le suivi individuel des situations et des recours et l'opacité des règles sont chronophages et augmentent la charge de travail. Le rôle du SNES est toujours déterminant dans la défense des collègues tout au long de leur carrière. Loin d'abandonner ce champ d'action, le SNES doit l'investir encore plus fortement et mettre en avant son expertise en amont des opérations de carrières ou de mutation (conseils, maîtrise des mécanismes de promotions, ...) et ses victoires (action en CAP recours rendez-vous de carrière par exemple...) La formation de nouveaux militants et de nouvelles militantes à ces questions est donc fondamentale pour que le SNES conserve son expérience et son expertise (organisation de stages de formation des militant.e.s au niveau national et académique).</i>
020		
021	Sous quelles formes poursuivre et renouveler le conseil et l'accompagnement des collègues dans les opérations de gestion des personnels ?	<i>Le SNES-FSU doit montrer aux collègues l'aide individuelle qu'il peut leur apporter via des outils (fiche de suivi, liste de diffusion spécifique en fonction des opérations de carrière et publications) et via un accompagnement personnalisé. Les enjeux collectifs doivent rester présents. L'organisation de stage spécifique sur ces questions permettant d'articuler nos mandats et l'accompagnement individuel.</i> <i>Quant aux retraité.e.s les seuls lieux où ils peuvent s'exprimer en tant que tels sont les CDCA : instance qui traite des questions importantes de la santé, de l'autonomie mais qui n'a qu'un rôle consultatif. Malgré toutes les difficultés de fonctionnement et l'absence de moyens donnés aux représentant.e.s, le SNES et la FSU poursuivent leur engagement.</i>
022		

023	Les S1 jouent un rôle clé dans la syndicalisation mais leurs difficultés sont bien réelles (isolement, etc.). Comment rompre cet isolement et les difficultés locales ?	Les S1 jouent un rôle clé dans la syndicalisation mais leurs difficultés sont bien réelles (isolement, etc.). <i>Le SNES doit renforcer son réseau qui est une de ses forces majeures à la fois en termes de syndicalisation et de construction de l'action collective.</i> <i>Afin de renforcer ses sections d'établissement, le SNES doit :</i> - <i>Favoriser la constitution d'équipes militantes dans les établissements (et non un.e seul.e secrétaire isolé.e...) Ce travail collectif permettant d'éviter l'épuisement et de lutter plus efficacement contre le néomanagement.</i> - <i>Donner des outils spécifiques (trame d'HIS, memento ...) pour faciliter l'action quotidienne, notamment face aux pressions hiérarchiques qui se font beaucoup plus fortes.</i> - <i>Organiser au niveau départemental et académique des stages de formation syndicale pour donner les outils pour agir efficacement dans les établissements. Ces stages permettant aussi de rompre l'isolement et d'intégrer les militant.e.s dans un cadre collectif.</i> - <i>Organiser des réunions de S1 à intervalle régulier (par exemples pour préparer une mobilisation ou lors d'une journée d'action). Dans ce cadre, des réunions en visio-conférence ont montré leur efficacité notamment pour les collègues les plus éloignés géographiquement.</i> <i>Les équipes des S2 organisent un contact personnel et régulier avec les S1 via notamment des tournées d'établissement, la co-animation d'heures syndicales et des contacts téléphoniques réguliers. La réactivité du SNES face aux problématiques d'établissement reste un atout majeur.</i>
024		
025	Comment conserver ce lien de proximité avec les collègues ?	<i>Le lien de proximité avec les collègues sera renforcé par des tournées régulières dans les établissements (ce qui suppose un matériel spécifique). La communication numérique automatique ne peut remplacer le travail de terrain et l'action des équipes militantes dans les établissements.</i> <i>Un programme de stages variés présenté à l'ensemble de la profession doit permettre de renforcer le lien avec les collègues, faire connaître nos mandats et montrer les champs d'action variés du SNES. Cela peut être une première étape</i>

		<i>vers l'action collective et souvent un premier pas vers la syndicalisation.</i> <i>Ces stages doivent aussi intégrer une sensibilisation aux valeurs du syndicalisme et à celles portées plus particulièrement par le SNES-FSU.</i>
026		
027	Paradoxalement, ce sont les catégories qui ont le plus besoin du soutien du syndicat qui s'en détournent le plus.	Paradoxalement, ce sont les catégories qui ont le plus besoin du soutien du syndicat qui s'en détournent le plus. <i>Le SNES doit aussi développer son effort de syndicalisation auprès des plus précaires. Le SNES doit donner du matériel aux équipes de S1 pour accueillir les nouveaux collègues et en particulier les stagiaires et les personnels non titulaires appartenant à son champ de syndicalisation : les AESH, les AED, les AED en préprofessionnalisation, et les contractuel.le.s...</i>
028		
029	Il faut d'abord faire mieux connaître le SNES-FSU auprès des jeunes et des entrants dans le métier.	Il faut d'abord aussi faire mieux connaître le SNES-FSU auprès des jeunes et des entrants dans le métier <i>qui pour certain.e.s est une seconde carrière.</i>
030		
031	Quels outils peuvent être développés à destination des stagiaires et des étudiants ?	<i>A partir de ces contacts dans les établissements et ceux noués lors des permanences, notamment à l'INSPE, des listes de diffusions académiques seront créées en direction des candidat.e.s et futur.e.s candidat.e.s aux concours.</i> <i>La présence du SNES devra être réaffirmée dans les INSPé et des stages et réunions de formations syndicales seront organisées à destination des stagiaires.</i> <i>En effet, le SNES-FSU doit faire davantage connaître aux collègues et notamment aux entrant.e.s dans le métier, souvent éloigné.e.s du syndicalisme, ce qui fait sa force et sa légitimité : la maîtrise de l'information, sa forte présence dans les établissements, sa capacité de syndicat majoritaire à infléchir les décisions rectores et ministérielles par le rapport de force et la mobilisation collective, son rôle de conseil et d'aide aux collègues...</i> <i>Si les stages syndicaux, à organiser également en direction des entrant.e.s dans le métier, qu'ils soient étudiant.e.s, stagiaires ou néo titulaires, portent nécessairement sur des opérations de carrière (titularisation, mutation, etc.), ils doivent aussi intégrer une sensibilisation aux valeurs du syndicalisme et à celles portées plus particulièrement par le SNES-FSU.</i>

		<i>Un stage syndical en direction des néo titulaires (à destination des ancien.ne.s stagiaires syndiqué.e.s), enfin libéré.e.s de la pression à la titularisation mais finalement très peu informé.e.s sur leurs droits et carrières permettrait d'inscrire dans la durée leur adhésion syndicale.</i>
032		
033	Comment renforcer la syndicalisation des AESH et des AED ?	<i>La syndicalisation des AED, des AESH et des contractuel.le.s passe par l'accueil de ces collègues au sein des établissements par le S1 qui est souvent pour eux le premier contact avec le SNES. En effet, ils ignorent trop souvent l'aide que peut leur apporter le SNES.</i> <i>Le SNES doit :</i> - <i>Proposer des stages syndicaux spécifiques et des réunions informelles.</i> - <i>Intensifier sa communication envers ces personnel.le.s (notamment sur les réseaux sociaux).</i> - <i>Distribuer un livret spécifique aux AED, aux AESH, aux non titulaires (qui serait distribués aux syndiqué.e.s et aux non syndiqué.e.s afin de permettre de mieux connaître les actions du SNES et ses revendications.</i>
034		
035	En articulation avec nos analyses sur les réformes, la défense des droits collectifs, comment renforcer l'aide que les collègues attendent du syndicat, notamment les plus précaires ?	<i>En articulation avec nos analyses sur les réformes, la défense des droits collectifs, comment renforcer l'aide que les collègues attendent du syndicat, notamment les plus précaires ?</i>
036		
037	On pourrait envisager, par exemple, d'accorder aux contractuels en CDD adhérents une aide financière, sur justificatif, pour les frais de déplacement non pris en charge par le rectorat, faute d'établissement de rattachement.	<i>On pourrait envisager, par exemple, d'accorder aux contractuels en CDD adhérents une aide financière, sur justificatif, pour les frais de déplacement non pris en charge par le rectorat, faute d'établissement de rattachement.</i>
038		
039	Ceci pourrait aussi concerner les stagiaires qui n'obtiennent pas le remboursement des frais réels de déplacement.	<i>Ceci pourrait aussi concerner les stagiaires qui n'obtiennent pas le remboursement des frais réels de déplacement.</i>
040		
041	Chaque secteur (non-titulaires, AED-AESH, FIC-EDM, Métier-Catégories, retraités) pourrait produire une trame de « livret pratique » à compléter par les S3 avec tous les droits et aides disponibles (coordonnées des services sociaux des rectorats, MGEN, CAF, habitat social, etc.), livret réservé aux adhérents.	<i>Chaque secteur (non-titulaires, AED-AESH, FIC-EDM, Métier-Catégories, retraités) pourrait produire une trame de « livret pratique » à compléter par les S3 avec tous les droits et aides disponibles (coordonnées des services sociaux des rectorats, MGEN, CAF, habitat social, etc.), livret réservé aux adhérents.</i>

042		
043	Quels autres dispositifs proposer ?	
044		
045	Dans une profession en perpétuel renouvellement, dans un contexte où la culture de l'engagement syndical est considérée avec plus de distance, il est indispensable de valoriser l'acte de se syndiquer au Snes-FSU, en amont mais aussi lors de l'adhésion.	Dans une profession en perpétuel renouvellement, dans un contexte où la culture de l'engagement syndical est considérée avec plus de distance, il est indispensable de valoriser l'acte de se syndiquer au Snes-FSU, en amont mais aussi lors de l'adhésion.
046		
047	Avant l'adhésion, dans les campagnes, l'accent sera mis la conception du syndicalisme porté par le Snes-FSU, son projet pour l'École mais aussi ce qu'il apporte concrètement à ses adhérents (réseau de proximité, stages, mobilisations et actions collectives, conseils individuels, outils pour la réflexion pédagogique et les pratiques professionnelles...).	Avant l'adhésion, dans les campagnes, l'accent sera mis la conception du syndicalisme porté par le Snes-FSU, son projet pour l'École mais aussi ce qu'il apporte concrètement à ses adhérents (réseau de proximité, stages, mobilisations et actions collectives, conseils individuels, outils pour la réflexion pédagogique et les pratiques professionnelles...). <i>Le SNES-FSU doit faire davantage connaître aux collègues et notamment aux entrant.e.s dans le métier, souvent éloignés du syndicalisme, ce qui fait sa force et sa légitimité : la maîtrise de l'information, sa forte présence dans les établissements, sa capacité de syndicat majoritaire à infléchir les décisions rectORAles et ministérielles par le rapport de force et la mobilisation collective, son rôle de conseil et d'aide aux collègues...</i> <i>Si nous recherchons une adhésion de long terme des collègues, il faut l'arrimer à un engagement syndical de valeurs et pas seulement de services. Nos conseils individuels gagneront ainsi à toujours être rattachés à l'exercice de droits collectifs préservés par des luttes syndicales et ce afin d'éviter les pratiques individualistes qui détournent d'une syndicalisation pérenne.</i>
048		
049	Il convient de marquer le temps fort de la première adhésion au SNES-FSU : aujourd'hui, parmi d'autres, elle n'est pas suffisamment valorisée.	
050		
051	Un kit d'accueil donnant les clés pour comprendre le SNES-FSU : structure, contacts nationaux et locaux, outils syndicaux, ressources disciplinaires seront particulièrement mises en avant.	Un kit d'accueil donnant les clés pour comprendre le SNES-FSU : structure, contacts nationaux et locaux, outils syndicaux, revendications, réflexions disciplinaires ressources disciplinaires seront particulièrement mises en avant. <i>Au-delà de cet outil, le SNES doit mettre en avant ses actions et réussites en tant qu'organisation syndicale. La syndicalisation ne peut pas reposer que sur la</i>

		<i>distribution de documents, même très bien conçus. Au-delà de l'information, c'est bien la défense des collègues et les luttes pour la conquête de nouveaux droits qui doit être mis en avant.</i>
052		
053	Le SNES-FSU mettra en pratique ses mandats de Rennes portant sur le métier et les pratiques professionnelles.	Le SNES-FSU mettra en pratique ses mandats de Rennes portant sur le métier et les pratiques professionnelles.
054		
055	Des thématiques seront identifiées à échéances régulières et feront l'objet d'un travail approfondi qui irriguera ensuite l'appareil militant pour mieux être proposé à la profession.	Des thématiques seront identifiées à échéances régulières et feront l'objet d'un travail approfondi qui irriguera ensuite l'appareil militant pour mieux être proposé à la profession. <i>Le SNES poursuivra son travail de réflexion sur le métier et les pratiques professionnelles et les diffusera. Il ne s'agit en aucun cas de diffuser des activités clés en main ou d'être prescripteur de bonnes pratiques mais d'alimenter les débats dans l'ensemble de la profession.</i>
056		
057	Des focus disciplinaires réguliers seront proposés pour faire le point sur l'actualité et les débats de fond d'une discipline, relayé ensuite à travers les différents outils de communication du SNES-FSU.	Des focus disciplinaires réguliers seront proposés pour faire le point sur l'actualité et les débats de fond d'une discipline, relayé ensuite à travers les différents outils de communication du SNES-FSU.
058		<i>Au-delà des questions professionnelles, d'autres combats peuvent amener les collègues au syndicalisme et les mobiliser : les questions de logement abordable, de protection sociale et d'accès aux soins, l'accueil des exilé.e.s et en particulier le droit à la scolarisation des mineur.e.s, les questions environnementales, les luttes contre les discriminations, l'accès à l'enseignement supérieur et les conditions d'études, les difficultés d'accès à l'emploi pour les jeunes, notamment.</i>
059	Pour la syndicalisation des retraités, le départ à la retraite est un enjeu crucial pour assurer la continuité syndicale, il faut favoriser les initiatives avant la fin de l'activité professionnelle.	<i>Les retraité.e.s ont toutes les raisons de se syndiquer, après la fin de leur activité professionnelle, face aux difficultés d'existence auxquelles ils et elles sont confronté.e.s ainsi que leur famille en matière notamment de pouvoir d'achat, et qui s'accroissent avec le vieillissement (soins médicaux, aide à la perte d'autonomie).</i>

		<i>En effet dans la lutte pour la justice sociale, les enjeux sont les mêmes pour les salariés actifs comme pour les retraité.e.s qui perçoivent un salaire continué : sécurité sociale, retraites, service public, égalité hommes femmes, lutte contre les discriminations, perte d'autonomie et handicap. Salarié.e.s, retraité.e.es et jeunes sont des citoyen.ne.es à part entière et ont droit à la dignité. Ensemble ils refusent les politiques d'austérité néolibérales.</i> <i>Le fait que depuis 2014 les luttes des retraité.e.s se déroulent dans un cadre syndical très unitaire (groupe des 9) doit constituer un argument de syndicalisation supplémentaire.</i> <i>Avant la fin de l'activité professionnelle, les secrétaires de section d'établissements abordent avec les collègues qui doivent partir en retraite la question de la poursuite de leur engagement syndical, voire, avec les non syndiqué.e.s, de leur adhésion au SNES.</i>
060		<i>Par ailleurs, dans chaque S3 (et dans les S2 qui le peuvent) des commissions actifs,actives/retraité.e.s doivent être mises en place.</i> <i>Des réunions devraient permettre aux S1 retraité.e.s de garder un lien avec les problèmes des actifs et actives et de leur faire partager les leurs (qui concernent très souvent toutes les classes d'âge comme par exemple la protection sociale).</i> <i>Le syndicat tout entier peut attendre un dynamisme nouveau de la mise en place de ces commissions.</i>
061	Augmenter le nombre de syndiqués passe aussi par une meilleure diffusion de notre message.	Augmenter le nombre de syndiqué.e.s passe aussi par une meilleure diffusion de notre message action et de nos mandats.
062		
063	Les remises en cause sont multiples : collectifs se présentant comme plus efficaces que des syndicats soi-disant dépassés, érosion du nombre de syndiqués, discours caricaturaux sur une position syndicale conservatrice et réfractaire au changement...	Les remises en cause sont multiples : notamment par des collectifs se présentant comme plus efficaces que des syndicats soi-disant dépassés., érosion du nombre de syndiqués, et des discours caricaturaux sur une position syndicale conservatrice et réfractaire au changement...
064		
065	Les formes d'engagement sont aujourd'hui de plus en plus diverses au détriment, parfois, de l'engagement syndical.	Les formes d'engagement sont aujourd'hui de plus en plus diverses au détriment, parfois, de l'engagement syndical. L'engagement syndical doit être réaffirmé comme force d'action collective

		<i>offrant un cadre démocratique et donnant accès à des droits.</i>
066		
067	Les mobilisations de ces trois dernières années (retraites, bac) ont montré que notre structure syndicale restait la plus à même d'organiser, relayer, amplifier la mobilisation.	
068		
069	Quels outils de communication développer à destination de la profession, en particulier des non-syndiqués, pour mettre en avant, au quotidien, les multiples raisons de se syndiquer au Snes-FSU (activités militantes, médiatiques, etc.), mieux faire connaître nos interventions en faveur des personnels et nos propositions ?	Quels outils de communication développer à destination de la profession, en particulier des non-syndiqués, pour mettre en avant, au quotidien, les multiples raisons de se syndiquer au Snes-FSU (activités militantes, médiatiques, etc.), mieux faire connaître nos interventions en faveur des personnels et nos propositions ? <i>Le SNES doit poursuivre sa stratégie de communication en utilisant tous les outils disponibles : numériques et papiers.</i> <i>Il faut mener une réflexion sur les informations accessibles uniquement aux adhérent.e.s et celles diffusées à toute la profession.</i> <i>Cette communication doit insister sur les victoires obtenues et rendre plus visible l'activité du SNES-FSU notamment dans les instances.</i>
070		